

Informations à l'intention de la personne qui a demandé l'intervention :

En prévision de la visite des intervenants du GRIS Montréal à votre école secondaire, nous vous prions de prendre connaissance du présent document dans les plus brefs délais.

Nous vous demandons :

- de transmettre le présent document que vous trouverez plus bas ainsi que les documents destinés aux enseignants qui recevront la visite du GRIS Montréal ;
- de compléter et de nous retourner par télécopieur le document intitulé «*Évaluation de la qualité des services offerts par la permanence*» (ci-joint) et ce pour l'ensemble des interventions ;
- de vous assurer qu'une personne soit responsable d'accueillir nos intervenants à l'entrée de l'école ou à un autre point de rencontre prédéterminé (nos intervenants arriveront 15 minutes avant l'heure de début de l'intervention) ;
- d'offrir gratuitement le repas du midi à nos intervenants lorsqu'ils sont à l'école durant la période du dîner. Si jamais cela n'était pas possible, veuillez en avvertir le GRIS-Montréal qui ajoutera un montant forfaitaire pour le repas sur votre facture de kilométrage ;
- les frais de déplacement seront facturés à l'école, au coût de 0,50\$ le km, pour les écoles où l'utilisation du métro n'est pas possible ou l'équivalent de deux billets de métro pour chaque intervenant lorsque le transport en commun est possible (comme les intervenants sont bénévoles, les frais de repas, s'il y a lieu, et de kilométrage leurs sont remboursés par le GRIS Montréal).

Merci de la confiance que vous témoignez au GRIS Montréal et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

Documents à transmettre aux enseignants :

- le questionnaire aux élèves
- les instructions pour le questionnaire aux élèves

Informations à l'intention des enseignants :

Voici quelques informations qui vous permettront de faciliter la tenue de l'intervention de démystification de l'homosexualité et de la bisexualité qui se tiendra dans votre classe très bientôt.

- Veuillez vous assurer de dégager un espace où les intervenants du GRIS pourront s'asseoir dès leur entrée en classe (habituellement le bureau de l'enseignant ou des tabourets plus haut que les bureaux des élèves), si possible, et prévoir un espace où ils pourront déposer leurs effets personnels.
- Des documents vous seront remis par nos intervenants, soit :
 - Un document intitulé *Évaluation de la qualité des interventions* que nous vous demandons de compléter durant la rencontre et de remettre aux intervenants dans l'enveloppe cachetée (les intervenants ne consultent pas ce document)
 - Un document pour une activité intitulé *GRIS et après... pour que l'effet continue* vous sera également remise et vous pourrez animer cette discussion structurée à la suite de la visite de nos intervenants, si vous le souhaitez.
- Avant l'entrée en classe de nos intervenants, distribuer et faire compléter la partie 1 du questionnaire (voir le document intitulé *Instructions pour le questionnaire aux élèves*).
- Nous demandons aux adultes qui assistent à l'intervention de s'abstenir de poser des questions puisque notre méthode d'intervention privilégie le mode question/réponse et la priorité est toujours accordée aux élèves.
- Les élèves seront invités à poser toutes les questions sur l'homosexualité et la bisexualité (les questions sur les préjugés sont bienvenues).
- Chaque question posée mérite une réponse adaptée à l'âge des élèves.
- Nos équipes d'intervenants sont normalement composées d'un homme gai ou bisexuel et d'une femme lesbienne ou bisexuelle. Toutefois, il peut arriver, à l'occasion, que les deux personnes soient de même sexe en fonction de la disponibilité des bénévoles.
- Dans le processus de formation de nos intervenants, des observations en classe sont prévues. Il se pourrait donc qu'un futur intervenant ou intervenante assiste à des interventions. Nous demandons simplement de leur permettre de s'asseoir à l'arrière de la classe. Ils n'interviennent pas, ils ne font qu'écouter et prendre des notes. Si vous avez des objections, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous rapidement.
- La présence d'un adulte de l'école est obligatoire durant les interventions. Elle permet de dégager nos intervenants de la responsabilité de la discipline qui revient à l'adulte présent.

MERCI ET BONNE RENCONTRE !